

Mazères, le 11 janvier 2024

Sylvette DEJEAN  
Gestionnaire

à

Madame ou Monsieur  
La ou le Responsable Légal

Madame, Monsieur,

Vous trouverez en ligne sur l'ENT, le règlement du service de restauration, du collège de Mazères pour l'année scolaire 2023/2024.

Ce règlement adopté par la commission permanente du Conseil Général de l'Ariège, définit les modalités de fonctionnement du service de restauration.

Lors de l'inscription, tous les élèves demi-pensionnaires sont enregistrés pour 4 jours, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les forfaits intermédiaires, 1-2 ou 3 jours sont proposés aux élèves, lorsque l'emploi du temps les empêche d'être externe ou si l'emploi du temps ne justifie pas 4 jours de présence.

Pour le premier trimestre, si vous souhaitez modifier son inscription à la cantine, vous devez en informer Madame la Gestionnaire, par écrit sur le carnet de correspondance au plus tard le :

**Vendredi septembre 2024.**

Son inscription comme demi-pensionnaire est valable pour l'année scolaire, les changements ne pourront s'effectuer que sur demande écrite des familles, en fin de trimestre, avec effet au 1<sup>er</sup> jour du trimestre suivant, mais en aucun cas en cours de trimestre.

Les cas de remboursement automatique sont expliqués dans le règlement du service de restauration, les absences pour maladie au-delà de 7 jours calendaires, ne seront décomptées que sur demande écrite des familles, justifiées par un certificat médical.

Vous trouverez ci-dessous les tarifs pour l'année civile 2024, cependant ces tarifs sont susceptibles d'augmentation par le Conseil Départemental de l'Ariège au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Toute demande doit être formulée par écrit par le biais du carnet de correspondance.

Tarifs de cantine collège de Mazères année 2024									
G FEBUS Mazères	Repas	Jours année	Forfait	1 <sup>o</sup> T	1 <sup>er</sup> janv. 31 mars	2 <sup>o</sup> T	1 <sup>er</sup> avril 7 juillet	3 <sup>o</sup> T	1er sept. 31 déc.
Forfait 4 jours semaine	3.20	144	460.80	44	140.80	44	140.80	56	179.20
Forfait 3 jours semaine	3,50	108	378.00	33	115.50	33	115.50	42	147.00
Forfait 2 jours semaine	3,65	72	262.80	22	80.30	22	80.30	28	102.20
Forfait 1 jour semaine	3,80	36	136.80	11	41.80	11	41.80	14	53.20
Ticket élève externe	4.00	Exceptionnellement, sur demande écrite du responsable légal.							
<b>FORFAIT DE BASE 144 JOURS / 36 SEMAINES DE 4 JOURS</b>									

Bonne rentrée à tous